



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2021 • Elfte Sitzung • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975

Conseil des Etats • Session d'hiver 2021 • Onzième séance • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975



21.3975

### Motion APK-N.

#### Finanzierungsbotschaft für die Schweizer Teilnahme an Erasmus plus

### Motion CPE-N.

#### Message relatif au financement de la participation de la Suisse à Erasmus plus

---

#### CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 30.09.21

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 15.12.21

---

#### *Antrag der Kommission*

Ablehnung der Motion

#### *Antrag Sommaruga Carlo*

Annahme der Motion

#### *Proposition de la commission*

Rejeter la motion

#### *Proposition Sommaruga Carlo*

Adopter la motion

**Präsident** (Hefti Thomas, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

**Häberli-Koller** Brigitte (M-E, TG), für die Kommission: Ich werde mich kurz halten. Ihre Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur hat an ihrer Sitzung vom 26. Oktober die von der Aussenpolitischen Kommission des Nationalrates am 30. August 2021 eingereichte und dann vom Nationalrat am 30. September 2021 angenommene Motion vorberaten. Die vorliegende Motion verlangt vom Bundesrat, dem Parlament bis zur Wintersession 2021 die Finanzierungsbotschaft für die Schweizer Teilnahme an Erasmus plus vorzulegen. Ihre Kommission beantragt mit 9 zu 4 Stimmen, die Motion abzulehnen, dies vor allem auch, weil der Motionsauftrag nicht erfüllbar ist. Wie Sie sehen, verlangt Herr Sommaruga mit einem separaten Antrag die Annahme dieser Motion. Der Nationalrat hat sie am 30. September mit 131 zu 48 Stimmen angenommen.

Unsere Kommission hat eine grundsätzliche und gründliche Aussprache mit dem Bundespräsidenten und der Staatssekretärin für Bildung, Forschung und Innovation zu den aktuellen forschungspolitischen Herausforderungen für die Schweiz geführt. Dabei hat sie die Bedeutung der europäischen Bildungs- und Forschungszusammenarbeit herausgestrichen und bekräftigt, dass Letztere für den Wissenschaftsplatz Schweiz zentral sei. Erasmus plus als eines der grössten Förderinstrumente für Auslandsaufenthalte und institutionelle Zusammenarbeit spielt dabei nach Ansicht der Kommission eine wesentliche Rolle. Sie unterstützt deshalb die Zielsetzung der Motion, wonach der Bundesrat möglichst rasch die Assoziiierung der Schweiz anstreben soll. Damit würde die Schweiz als Programmland umfassend an Erasmus plus teilnehmen können. Aktuell – Sie wissen es – tut sie dies nur als Partnerland.

AB 2021 S 1398 / BO 2021 E 1398

Die Kommission erachtet jedoch das konkrete Anliegen der Motion, bis zur Wintersession 2021 – wir sind ja



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2021 • Elfte Sitzung • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975

Conseil des Etats • Session d'hiver 2021 • Onzième séance • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975



mittendrin in dieser Session – die Finanzierungsbotschaft für die Schweizer Teilnahme an Erasmus plus vorzulegen, aus logischen Gründen als nicht praktikabel. Zum einen werde dannzumal erst die vorliegende Motion behandelt, zum andern liege aktuell kein bestehendes Verhandlungsmandat vonseiten der EU vor. Die Kommission schätzt und begrüßt eine Teilnahme an Erasmus plus. Die Förderung der internationalen Zusammenarbeit und der Mobilität in der Bildung, insbesondere in einem europäischen Kontext, ist wichtig, und eine Teilnahme ist mit aller Kraft anzustreben.

Wie bereits ausgeführt, ist aber eine Umsetzung der vorliegenden Motion nicht möglich, weshalb die WBK-S diese zur Ablehnung empfiehlt.

**Sommaruga Carlo** (S, GE): Lors du débat sur la modification des arrêtés fédéraux relatifs à la deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'Union européenne, à la session d'automne dernier, j'ai défendu une proposition de minorité qui portait sur Erasmus plus. Cette minorité demandait au Conseil fédéral de communiquer au Parlement le message relatif au financement d'Erasmus plus avant la signature du "Memorandum of understanding" avec les pays européens bénéficiaires de notre contribution à la cohésion de l'Union européenne. Dans la mesure où, d'une part, le Conseil national avait adopté la présente motion juste avant le vote sur la minorité, et que, d'autre part, nombre de membres de ce conseil, tout en partageant pleinement le soutien à la participation de la Suisse à Erasmus plus, m'avaient fait savoir personnellement qu'ils ne souhaitaient pas un nouvel obstacle dans le processus de libération du milliard de cohésion et de sa mise en place, j'ai retiré ma minorité en attendant le débat sur la motion dans notre conseil. Il est vrai que j'aurais espéré que la commission revienne avec un préavis positif ou, le cas échéant, avec une modification du texte sur la question des délais de présentation du message, ceci dans un esprit de cohérence avec les décisions précédentes de notre Parlement. En effet, notre conseil a déjà adopté en septembre 2017, soit il y a plus de quatre ans, suivi en novembre 2017 par le Conseil national, la motion 17.3630, "Association à part entière de la Suisse au programme Erasmus plus à partir de 2021", qui charge le Conseil fédéral de reprendre le plus rapidement possible les négociations avec l'Union européenne afin de permettre à la Suisse d'être pleinement associée au programme Erasmus plus à partir de 2021. Notre Parlement notifiait ainsi de manière déterminée la nécessité d'adopter ce message. Mais ce n'est pas tout, notre Parlement a aussi modifié le plan financier qui permet justement au Conseil fédéral de procéder à l'adoption du financement de la participation de la Suisse à Erasmus plus. Toutes les décisions politiques parlementaires ont été prises pour que le Conseil fédéral, avec un peu de volonté politique, présente ledit message.

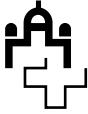
Prétendre, comme le fait le Conseil fédéral, qu'il n'est pas possible de définir la contribution future dès lors que l'Union européenne n'a pas encore défini de mandat de négociation avec la Suisse sur cet objet est un argument qui ne peut être suivi. En effet, malgré l'absence de négociation sur la participation de la Suisse au programme Horizon Europe, le Conseil fédéral a soumis au Parlement un message sur son financement. Il l'a fait pour disposer d'une marge de manœuvre politique et financière au moment de l'ouverture des négociations avec l'Union européenne et favoriser l'adoption de mesures internes en cas d'absence de négociations, comme c'est le cas malheureusement maintenant.

Ce que le Conseil fédéral a fait pour le programme Horizon Europe, il peut le faire aussi pour Erasmus plus s'il en a la volonté politique. L'argument selon lequel la Suisse ne peut définir le cadre financier relatif à la charge que constituera pour notre pays le programme Erasmus plus n'est pas non plus recevable. En effet, on connaît avec exactitude les modalités de calcul de la contribution des Etats tiers de l'Espace économique européen et de celle supplémentaire de la Norvège. Donc, les calculs peuvent être faits sur cette base-là, en tenant compte des différences qui existent entre la Suisse et les pays de l'Espace économique européen.

C'est donc bien un manque de volonté politique de la part du Conseil fédéral et un non-respect des décisions du Parlement dont il est question dans le dossier Erasmus plus.

La motion vise donc à amener le Conseil fédéral à agir dans ce domaine important de la formation des jeunes étudiants et apprentis, comme le demande d'ailleurs l'Union des étudiants de Suisse et le Conseil suisse des activités de jeunesse.

Comme le rappellent les personnes à l'origine de la motion, même si pour la Suisse les coûts d'une nouvelle association à Erasmus plus seront plus élevés que ceux d'une participation au programme précédent, l'association présente au moins des avantages pour les deux parties: la Suisse offrirait à nouveau aux jeunes générations une perspective de participation à part entière au programme d'échange et elle pourrait former des talents dans les hautes écoles suisses. Par ailleurs, la confirmation formelle de la volonté de participer au programme et la fixation du cadre financier par l'adoption d'un message seraient un signal important que l'on enverrait à l'Union européenne sur ce sujet, ceci après l'interruption unilatérale des négociations sur l'accord-cadre institutionnel par le Conseil fédéral le 26 mai 2021. L'adoption de la motion serait donc un signal



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2021 • Elfte Sitzung • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975

Conseil des Etats • Session d'hiver 2021 • Onzième séance • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975



vis-à-vis de l'Union européenne, mais surtout s'inscrirait bien dans le calendrier très serré de nos relations avec elle, puisque le président de la Confédération et le commissaire européen Maros Sefcovic ont convenu d'une rencontre à Davos lors du WEF, qui doit avoir lieu au début de l'année prochaine.

Je conclurai en abordant la question des délais. Techniquement, le Conseil fédéral, s'il a fait ses devoirs, pourrait encore adopter vendredi le message, et donc on serait encore dans les délais. Il est donc possible que cela soit fait, et j'imagine que vu la demande relativement pressante du Parlement, depuis quatre ans, pour que ce message soit préparé, celui-ci doit sûrement être sur la table du Conseil fédéral, si bien qu'il pourra l'approuver vendredi. Ceci dit, s'il ne le fait pas vendredi – et je m'adresse à la rapporteuse de la commission –, il le fera juste après ou un peu plus tard, et ce ne serait pas la première fois que le Conseil fédéral aurait du retard dans la présentation de la mise en oeuvre d'une motion.

Je vous invite à accepter cette motion.

**Graf Maya (G, BL):** Ich habe in der Kommission keinen Minderheitsantrag eingereicht. Ich bin nun aber trotzdem der Meinung, dass wir dieser Motion zustimmen sollten. Ich habe damals keinen Minderheitsantrag eingereicht, weil ich – ich gebe es zu – zu sehr auf diese Frist von Ende 2021 fixiert war und dieser Termin ja nun leider wirklich nicht mehr eingehalten werden kann.

In der Zwischenzeit haben wir aber alle, Sie sicher auch, diesen Brief bekommen, der von fast vierzig verschiedenen Organisationen unterschrieben wurde. Diese reichen von der Zürcher und der Solothurner Handelskammer über Jungparteien – ich zähle sie hier nicht auf, weil wir nicht von Parteien sprechen, aber sie stehen nicht auf der links-grünen Seite – bis zu Verbänden. Es sind auch nicht nur Jugendverbände, sondern es reicht eben von Wirtschafts- über Jugendverbände bis zu Hotelleriesuisse usw. Sie bitten uns, dieser Motion als einem starken Zeichen für Erasmus plus zuzustimmen, und zwar auch im Hinblick darauf, dass der Bundesrat damit aufgefordert wird, die Ausgangslage der Schweizer Seite zu verbessern, damit überhaupt eine Vollassozierung möglich ist. Eine Vollassozierung an Erasmus plus ist für den Schweizer Bildungs- und Forschungsraum von existenzieller Bedeutung, da er immer mehr zu einem Bildungsrahmen in einem Bildungsraum Europas wird.

Wie in diesem Brief festgehalten wird und wie ich auch in Gesprächen festgestellt habe, werden auch innerhalb der EU das Horizon-Europe- und das Erasmus-plus-Programm nicht mehr unbedingt getrennt angeschaut. Sie werden vielmehr miteinander gedacht, weil wir uns in diesem Bildungs- und Forschungsraum bewegen. Wir möchten und müssten und sollten dort möglichst schnell wieder mitmachen. Durch die Finanzierungsbotschaft für Erasmus plus könnten eben beide Programme wieder gleichberechtigt behandelt werden. So

AB 2021 S 1399 / BO 2021 E 1399

könnte auch die Verhandlungsposition der Schweiz gestärkt werden. Der Bildungsstandort, das muss ich Ihnen ja nicht sagen, ist von enormer Bedeutung – in der Schweiz, aber eben genau auch als Teil dieses europäischen Bildungs- und Forschungsraumes.

Um dem Bundesrat wirklich nicht nur ein Zeichen, sondern einen Auftrag zu geben, sollten wir – dieser Meinung bin ich heute – diese Motion des Nationalrates, welche im Nationalrat mit 131 zu 48 Stimmen angenommen wurde, auch in unserem Rat annehmen.

**Parmelin Guy, président de la Confédération:** Tout d'abord, je remercie Madame la conseillère aux Etats et rapporteuse de la commission Häberli-Koller, qui a bien décrit l'état des lieux. Le Conseil fédéral partage l'objectif de la motion pour l'association à Erasmus plus, et c'est la raison pour laquelle il a adopté un mandat de négociation correspondant au début de l'année 2021 et, depuis, lancé la préparation d'un message portant sur le financement de la mesure.

Le mandat de négociation part de l'assumption qu'il est possible d'atteindre une phase d'entrée prévoyant une participation réduite de la Suisse à Erasmus plus jusqu'en 2027 ou au moins au cours des premières années d'une association. La Suisse pourrait ainsi verser des contributions, qui pourraient également être épuisées à l'aide des participations des institutions suisses.

Pour l'instant, la Commission européenne refuse de mener des entretiens exploratoires relatifs à Erasmus plus. Dans ces conditions, il n'est pas possible de chiffrer le plafond financier nécessaire pour atteindre une pleine association de la Suisse. Il existe au moins trois variables qui influencent nettement le calcul en vue d'une estimation fiable des contributions au programme:

premièrement, la nature de la clé de contribution; deuxièmement, la date d'entrée dans le programme; troisièmement, la durée et le type de l'éventuelle phase d'entrée. Dans cette situation, le point crucial n'est pas l'absence d'une décision de financement pour l'association à Erasmus plus, mais l'absence de négociations



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2021 • Elfte Sitzung • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975

Conseil des Etats • Session d'hiver 2021 • Onzième séance • 15.12.21 • 09h15 • 21.3975



avec l'Union européenne. Avant de soumettre un message au Parlement, le Conseil fédéral a besoin d'informations fiables sur les paramètres financiers, sur les paramètres temporels d'une association, sinon il nous manquerait des réponses claires à des questions financières qui portent sur plusieurs centaines de millions de francs.

Nous pouvons vous assurer que le Conseil fédéral prend au sérieux le mandat du Parlement de réaliser une association à Erasmus plus. Toutefois, je le répète, pour que le Conseil fédéral puisse présenter un message portant sur le financement de l'association à Erasmus plus, il est essentiel que des entretiens exploratoires puissent être menés et que des négociations avec l'Union européenne puissent être entamées au préalable. Que fait le Conseil fédéral en attendant ceci? A l'interne, la phase préparatoire nous offre des perspectives intéressantes. Il existe un chemin vers l'association, cependant une association nécessite une grande mobilisation des acteurs de tous les domaines de l'éducation.

En ce sens, en juin, le DEFR a pris des mesures en procédant à un premier échange avec les parties prenantes du domaine de l'éducation. Nous devons savoir quelles mesures les acteurs de tous les niveaux de l'enseignement prendront pour montrer que l'association peut porter ses fruits.

Mesdames et Messieurs, il ne suffit pas simplement de dire que nous voulons une association avec Erasmus plus, au moment où nous discutons avec les différents milieux en leur demandant des exemples concrets des mesures qu'ils sont prêts à prendre, et qu'ils nous disent qu'ils doivent encore réfléchir à la question! On voit qu'il y a encore un certain niveau de préparation qui manque. Je vous rappelle que les contributions, une fois qu'elles seront attribuées, si on n'a pas les projets, sont définitivement perdues. Il n'y a plus de retour possible si vous n'avez pas utilisé pleinement les contributions.

Donc, pour ces raisons, il est essentiel de faire nos devoirs en interne; c'est ce que nous faisons en étant en contact avec les différents milieux intéressés par l'association; et il faut le faire tout à fait soigneusement.

C'est ce que je voulais dire en complément par rapport au reproche qui nous est fait régulièrement de ne pas vouloir réaliser la volonté du Parlement. Nous voulons la réaliser, mais nous voulons la réaliser de manière correcte, car c'est de l'argent public qui doit être correctement investi. Cela doit se faire avec les principaux intéressés, avec leur collaboration et leur engagement.

Je vous demande donc, comme la majorité de votre commission, de rejeter cette motion.

### *Abstimmung – Vote*

Für Annahme der Motion ... 14 Stimmen

Dagegen ... 23 Stimmen

(3 Enthaltungen)

**Präsident** (Hefti Thomas, Präsident): Sollte ich einmal verhindert sein, die Sitzungen zu leiten, wäre dies die Aufgabe der ersten Vizepräsidentin. Herr Kuprecht hat mir während seines Präsidialjahres mehrmals die Gelegenheit gegeben, mich mit dieser Aufgabe vertraut zu machen. In diesem Sinne wird nun die erste Vizepräsidentin, Frau Häberli-Koller, für einige Geschäfte die Leitung der Sitzung übernehmen.